

L'AUTISME



L'AUTISME

Qu'est-ce que l'autisme	3
Besoin d'aide ?.....	3
La Scolarisation	4
L'emploi de la personne souffrant d'autisme	5
Associations	6

L'AUTISME

C'est un handicap spécifique dû à une anomalie du développement neurologique pendant la période de maturation du cerveau

Ce syndrome qui appartient à la famille des troubles envahissants du développement (TED) apparait au début de la vie (avant l'âge de 3 ans). Il est caractérisé par un isolement, une perturbation des interactions sociales, des troubles du langage, de la communication non verbale et des activités stéréotypées avec restriction des intérêts. Trois éléments cumulatifs caractérisent ainsi l'autisme : un trouble de la communication, une perturbation des relations sociales et des troubles du comportement. Il touche 1 naissance sur 150. Trois éléments cumulatifs caractérisent ainsi l'autisme : un trouble de la communication, une perturbation des relations sociales et des troubles du comportement. La sévérité et la forme des troubles varient grandement d'une personne à l'autre (on peut parler d'échelle). Cette atteinte, qui dure toute la vie, peut être associée à d'autres handicaps : déficiences intellectuelles, troubles sensoriels, épilepsie...

C'est pour ces raisons que ce handicap est classé dans la catégorie « handicap mental ».

Cependant tout diagnostic avant 6 ans ne peut être définitif.

Différentes terminologies sont utilisées : Autisme, Trouble autistique, spectre autistique, TED (Troubles envahissants du développement), TSA (Troubles du Spectre Autistique) et ASD (Autism Spectre Disorders).

Ce que vous devez savoir sur l'autisme :

http://www.autisme-france.fr/offres/file_inline_src/577/577_P_21731_13.pdf

Besoin d'aide ?

Pour vous aider vous pouvez contacter :

Le Service Handicap et Accessibilité de la Mairie Ajaccio

04.95.22.96.13

www.ajaccio.fr

Murielle AUNEAU Chargée de mission handicap accessibilité : 04.95.22.96.13

m.auneau@ville-ajaccio.fr

Isabelle FELICIAGGI Conseillère Municipale Déléguée au handicap :

i.feliciaggi@ville-ajaccio.fr

Pour la CAPA : Service Proximité et Développement Social, Mission Handicap et Accessibilité

Isabelle FELICIAGGI : 04 95 52 95 00 i.feliciaggi@ajaccien.fr

L'AUTISME

La Scolarisation

Les enfants autistes ont droit à une scolarité adaptée en milieu ordinaire, comme la loi sur le handicap de février 2005 le stipule, avec les aides spécifiques (techniques « ordinateurs » et humaines « AVSI ») nécessitées par ce handicap très particulier.

A titre d'exemple, l'association Espoir Autisme Corse a signé une convention de coopération avec l'Académie de Haute Corse permettant au SESSAD Autisme de l'Association d'intervenir dans les écoles, collèges et lycées de Corse.

Cette convention prévoit aussi que les professionnels du SESSAD Autisme contribueront à l'information et à la formation des personnels enseignants de Corse.

Dans cette optique, à la rentrée 2014, une classe expérimentale de maternelle (3-6 ans) spécialisée dans la prise en charge des enfants souffrant d'autisme (TSA) verra le jour à l'école Maternelle SAINT JEAN : UETED, avec l'unité médicosociale de l'ARSEA.

Un accompagnement adapté doit être organisé tout au long de la vie si nécessaire, à l'instar des systèmes en place dans les pays anglo-saxons ou d'Europe du Nord : les personnes autistes sont toutes capables d'apprentissages et certaines peuvent travailler : c'est d'abord une question de volonté collective.

Dans tous les cas, l'orientation vers ces classes et/ou établissements spécialisés est assurée par la CDAPH, instance de la MDPH.

Nous sommes là pour vous donner toutes les informations qui vous permettront de faire les meilleurs choix possible sur notre territoire.

La mission handicap de la ville d'AJACCIO s'est engagée à former son personnel de crèche à l'accueil des enfants handicapés. Cette formation sera dispensée aux personnels de Mairie en poste dans les écoles élémentaires afin qu'il n'y ait plus de rupture dans la prise en charge de ces enfants.

Dans le cas de l'autisme, plus la prise en charge est précoce, plus les résultats sont positifs.

Pour une prise en charge :

Contactez La maison Départemental du Handicap MDPH

Avenue Mont Thabor quartier Saint Joseph Imm Castellani BP 80962 20700 Ajaccio
Cedex 9 - 04.95.10.40.90

L'AUTISME

Pour un diagnostic, des informations :

Contactez le Centre Ressources Autisme et Troubles Envahissants du Développement (CRA)

Pôle Ajaccio

Pôle Ajaccio - Résidence Parc Azur Bât. C - 20090 AJACCIO ☎ 04.95.56.58.50
crascorsica2a@gmail.com

Pôle Bastia

Villa Marie 3 rue Victor Hugo 20600 Bastia ☎ : 04 95 56 58 50

Plus d'information sur l'autisme : <http://www.autismes.fr/>

L'emploi de la personne souffrant d'autisme

Une part importante des personnes autistes peuvent être dotées de talents exceptionnels (Albert Einstein en est un parfait exemple) et, avec l'aide de quelques adaptations simples, se révèlent être un formidable atout pour l'entreprise. L'Institut Randstad en collaboration avec Autisme France, a élaboré un guide pour recruter et accompagner au travail des personnes autistes. Demandez ce guide à la Mission Handicap de la ville.

Il sera également diffusé auprès des UNIRH 20 : CAP Emploi Organisme chargé d'accueillir et de suivre les personnes handicapées dans leurs démarches d'emploi.

AGEFIPH: Association nationale pour la Gestion du Fonds d'Insertion Professionnelle des Handicapés

PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation

Des associations membres d'Autisme France sont là pour vous aider :

TED et LES AUTRES chemin des vignes – Ghjunchiccia 20167 AFA.

☎ 04 95 21 70 03 / mail : [tedetlesautres@orange](mailto:tedetlesautres@orange.fr).

Espoir Autisme Corse : Résidence la Citadelle, 20250 Corte ☎ : 04 95 46 31 39

Autisme France : 1175 avenue de la République - 06 550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE

Tél : 04.93.46.01.77 – www.autismefrance.org

[Plus d'informations sur la fiche du handicap mental que vous trouverez sur ce même site](#)